

Saint-Vinnemer

Tanlay

Commissey



Commune de TANLAY

Les trois villages



L'équipe de Yonne Tour Sport à Tanlay

Le petit tambour

Gazette d'informations municipales de Tanlay n°11 - octobre 2023

LE MOT DU MAIRE & DES MAIRES DÉLÉGUÉES

L'été s'achève et nous nous tournons maintenant vers l'automne. Les vacances pour certains sont déjà loin et ne sont plus que d'agréables souvenirs, du moins nous l'espérons pour vous. Des activités et des manifestations ont émaillé les journées estivales sur les trois villages et ont été dans l'ensemble couronnées de succès si on fait abstraction de la météo, pas toujours favorable aux festivités extérieures, comme ce fut le cas du cinéma « en plein air », transformé « en salle ». Si l'ambiance aurait dû être différente, elle a été malgré tout très sympathique et distrayante d'après la cinquantaine de personnes présentes à la diffusion du film. Ce premier essai sera transformé une prochaine saison à Commissey.

Mais cette période n'a pas laissé que « d'agréables souvenirs » car malheureusement les éléments perturbateurs bien connus ont entaché à nouveau le fonctionnement de la vie communale. L'un de leur méfait, et pas des moindres, a consisté à détruire la barrière fermant l'accès aux véhicules dans le chemin des goulottes et détériorer le compteur électrique alimentant le poste de relevage au même endroit. Il va s'en dire que ces malversations ne sont pas sans conséquence, car au-delà du dysfonctionnement du réseau d'assainissement pesant sur l'environnement, les interventions d'Enedis et de Veolia ont engendré des frais de remise en état très élevés. Bien sûr une plainte a une nouvelle fois été déposée auprès des forces de l'ordre et nous attendons que ces délinquants qui perturbent régulièrement la vie de nos villages prennent enfin conscience que leurs agissements les discréditent et ne peuvent que leur apporter de l'animosité de la part des habitants. Nous vous souhaitons un bel automne.

Éric Delprat, Caroline Yvois, Dominique Gallet

Octobre

- 22 13h30 : Concours de belote au centre de loisirs de Commissey, inscription au 03 86 75 79 33
- 27 20h30 : Assemblée Générale du Comité des fêtes de Commissey, à la mairie de Commissey
- 28 19h00 et 20h00 : Nuit des châteaux, 2 visites guidées aux chandelles au château
- 30 et 31 17h15 et 18h15 : Halloween, 2 visites guidées

Novembre

- 4 10h00 : Atelier « Enluminure » au château
- 13 et 14 Balayage des rues (annulation si trop de feuilles)

Décembre

- 11 et 12 Balayage des rues y compris rue Recorbe à Tanlay

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-VINNEMER

C'est l'heure de passer la main.
Le Comité des Fêtes de Saint Vinnemer cherche son nouveau bureau.
 Après la démission d'Olivier, son président, l'actuel bureau constitué par Cécile et moi-même, cherchons à passer la main. Pour des raisons personnelles et professionnelles, le bureau ne peut pas assurer les attentes des habitants de Saint Vinnemer comme l'année dernière. La machine s'est mise en route avec quelques belles initiatives après les années de confinement. Nous étions ravis de vous retrouver nombreux au repas italien ou pour partager à Noël le vin chaud et le pain perdu.

C'est avec regret que, malgré nos bonnes intentions, les activités seront limitées par manque de temps pour pouvoir les organiser. Cet appel à des bonnes volontés est fait avec le seul but de reconstruire une équipe solide capable de faire vivre notre village et qui lui donne des très bons moments de partage comme dans le passé.

Même si nous sommes dans l'incapacité de pouvoir assurer la charge du bureau, nous serons toujours prêts et disponibles pour accompagner et donner un coup de main.

Santiago Bedini

INFO VILLAGES

Dans le chemin des goulottes reliant Tanlay à Commissey, de nombreux arbres (notamment des frênes) sont malades voire morts.

Certains sont tombés lors d'orages ou de coups de vents, nous amenant à fermer temporairement ce chemin pour la sécurité de tous. Afin de pouvoir le réouvrir aux piétons, l'entreprise Duminy interviendra dans les prochaines semaines pour tailler ceux qui peuvent l'être et abattre ceux qui sont déjà morts.

À Saint-Vinnemer, la vitesse dans le village est maintenant limitée à 30 km/h et une signalisation

rappelle l'obligation de respecter le code de la route et les priorités à droite dans toutes les rues. À Commissey, la vitesse de circulation intra-muros sera également limitée à 30 km/h. Nous déplorons trop de conduites dangereuses avec des vitesses excessives et nous vous remercions de tenir compte de ces nouvelles dispositions.

L'entretien de toutes les rues avec le rebouchage des trous a été de nouveau réalisé. Le coût très élevé de ces travaux nous oblige à les programmer sur plusieurs années. Certains déplorent le volume de gravier utilisé, c'est obligatoire si on veut que les réparations durent dans le temps.

Éric Delprat

COLÈRE À SAINT VINNEMER

Un coup de colère que j'aimerais ne pas avoir à faire : tous ceux qui apportent le verre à recycler à l'ancien point d'apport volontaire ne peuvent que déplorer sa saleté. Il y va du civisme de chacune et chacun de respecter notre village et ses habitants en n'y laissant aucun déchet : pas de bouchons et couvercles, de sacs pleins d'ordures, d'objets divers et variés. Tout ceci est à mettre dans vos poubelles ou à porter à la déchetterie. Les deux bacs fermés à clef servent à déposer des sacs des résidents secondaires qui ont choisi ce dispositif. N'hésitez pas à passer en mairie pour en savoir plus.

Dominique Gallet

NB : ce message de la maire déléguée de Saint Vinnemer est également valable pour Commissey et Tanlay.

Éric Delprat

INFOS PRATIQUES : HORAIRES

Mairie de Tanlay : tél. : 03 86 75 71 56
 Lundi - Mardi : 8h00 à 12h00 / 12h30 à 16h30
 Mercredi - Jeudi - Vendredi : 8h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30
 Vendredi sur RDV : 17h00 à 18h00 : Chantal Lemoyne / 18h00 à 19h00 : Yohan Roy

Mairie de Commissey : tél. : 03 86 75 70 96
 Lundi : 15h00 à 16h45
 Mardi : 18h45 à 19h45 : Caroline YVOIS
 Jeudi : 10h00 à 12h00

Mairie de Saint-Vinnemer : tél. : 03 86 75 74 41
 Mardi et vendredi : 8h00 à 10h00 : secrétariat
 Vendredi : 17h00 à 19h00 : élus

Agence postale : tél. : 03 86 55 73 21
 Lundi - Mardi - Jeudi : de 14h à 17h
 Mercredi - Vendredi : de 9h à 12h

La Maison de Service au public à Tanlay :
 Mardi : 8h30 à 12h00

COMITÉ DES FÊTES DE COMMISSEY
Après le repas des voisins du mois de juin, les festivités du 14 Juillet sont vite arrivées.
 Menée tambour battant par Elisabeth et Françoise, une joyeuse nuée de lampions a déferlé dans les rues de Commissey le soir du 13 Juillet, laissant chouettes et chauves-souris au bord de la sidération. Après le traditionnel défilé, le repas a régalié de nombreux convives. La qualité du buffet et du dessert a été louée par tous. Nous remercions chaleureusement pour leur généreuse contribution à la tombola les entrepreneurs, commerçants et artisans de Tanlay : base nautique, boulangerie, boucherie, droguerie, pharmacie, salon de coiffure. Elle a contribué pour une grande part à la réussite de cette journée. La qualité des lots a été très appréciée. Isabelle qui avait aussi largement démarché différents acteurs icaunais a été satisfaite des réponses apportées à ses sollicitations. Depuis plusieurs années, nous nous retrouvons le jeudi après-midi pour jouer à des jeux de société dans la salle de classe. Un concours de belote est prévu au cours de l'automne.

La bonne participation aux activités que nous proposons, est pour nous un encouragement à continuer.
 Nous serons ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles au sein de notre équipe.

Catherine Ouvrard

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOÛT 2023

■ Contrat de maîtrise d'œuvre - rénovation énergétique et réhabilitation d'un bâtiment communal

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 12 mai 2023 relative au projet de rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment communal de la mairie de Tanlay.

Il présente à l'assemblée le rapport établi par la commission d'appel d'offres et propose de retenir le projet de contrat de maîtrise d'œuvre établi par SASU Laure JACQUIN en cotraitance avec 3IA.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le contrat de maîtrise d'œuvre de SASU laure JACQUIN en cotraitance avec 3IA pour un forfait de rémunération de 59 100,00 € HT sur un projet estimé à 676 000,00 € HT.

■ Convention d'occupation temporaire - Hébergement de loisirs au port de Tanlay

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale l'avis d'appel à candidature publié le 19 juin 2023 relatif à l'installation d'un bateau de plaisance d'hébergement de loisirs au port de Tanlay. Une seule candidature est parvenue : celle de M. DROSSON Thierry et Mme PIOTROWSKI Emmanuelle. Une Convention d'Occupation Temporaire entre les usagers et la commune de Tanlay sera établie afin de définir les modalités de cette activité.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la candidature de Monsieur DROSSON Thierry et Madame PIOTROWSKI Emmanuelle.

■ Schéma directeur d'assainissement - acte de sous-traitance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que les travaux du schéma directeur d'assainissement sont en cours et informe de la réception par l'entreprise ALTEREO G2C INGENIERIE, titulaire du marché, d'une déclaration de sous-traitance avec l'entreprise EUROFINS HYDROBIOLOGIE SAS, rue Lucien Cuénot -Site Saint Jacques II-54320 MAXEVILLE pour les analyses hydrobiologies et physico-chimiques.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la déclaration de sous-traitance avec l'entreprise EUROFINS HYDROBIOLOGIE SAS pour les analyses hydrobiologies et physico-chimiques pour un montant de 5 674,62 € HT soit 6 808,54 € TTC

■ Devis extension réseau AEP-VEOLIA (annule et remplace la délibération N° 2023-0027)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le projet d'extension de réseau d'adduction en eau potable au niveau du port de Tanlay de l'autre côté du pont.

Il y a lieu de se prononcer sur le devis proposé par VEOLIA.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise VEOLIA pour un montant de 34 607,75 € HT.

■ Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024.

Monsieur le Maire propose d'adopter la mise en place du nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 pour le Budget Principal à compter du 1er janvier 2024.

Vu l'avis favorable du comptable en date du 08/06/2023, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024.

■ Bail terres FAILLOT Fabien

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 14/09/2021 relative à la convention de mise à disposition des terres « La Colignière » avec M. FERRAND Denis.

Celui-ci ayant fait valoir ses droits à la retraite, le Maire propose de louer cette parcelle de 6 ha 56 a 90 ca, cadastrée 372 ZC N° 28 à M. FAILLOT Fabien à compter du 01/10/2023.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que la parcelle référencée ci-dessus sera louée à M. FAILLOT Fabien. Le bail sera conclu pour une période de 9 années à compter du 1er octobre 2023 pour un loyer annuel de base de 760,00 €.

■ Tarif des affouages pour l'année 2023/ 2024

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale les différents tarifs appliqués pour une portion d'affouage ces dernières années.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le tarif à 45 euros la portion pour l'année 2023/2024 sur chacune des trois communes associées.

■ Demande de subvention – Fonds « Patrimoine Remarquable non classé » - CCLTB

Monsieur le Maire rappelle les devis n°2023/DS/101T et n°2023/DS/155 de l'entreprise Didier SAUCOURT concernant la restauration du calvaire de Tanlay. Il informe le Conseil Municipal que la Communauté de Commune le Tonnerrois en Bourgogne accompagne ses communes membres dans le cadre de restauration de patrimoine non classé par la subvention « Fonds Patrimoine Remarquable non classé » à hauteur de 15% du montant hors taxes des travaux.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter la subvention « Fonds Patrimoine Remarquable non classé » auprès de la CCLTB à hauteur de 15% et ce pour un montant de 816,75 € pour les travaux de restauration du calvaire.

DES NOUVELLES DU BALLON ROND

La saison 2023/2024 commence pour notre club de Tanlay. Une poule de 10 équipes compose le groupe C de division 3. Notre club a enregistré l'arrivée de quelques joueurs pour deux départs.

L'ambition est de se maintenir dans cette division et pourquoi pas espérer quelques choses de plus en fin de saison.

Côté jeunes, la saison reprendra d'ici peu également, nous vous tiendrons au courant sur notre page Facebook très prochainement.

Calendrier senior :

Le 24 septembre, 15h	Tanlay-Andryes
Le 01 octobre, 15h	Chablis(B) -Tanlay
Le 15 octobre, 15h	Tanlay - Qarre St Germain
Le 22 octobre, 15h	Serein AS - Tanlay
Le 05 novembre, 14h30	Tanlay-ECN(B)
Le 12 novembre, 14h30	Auxerre ASC-Tanlay
Le 03 décembre, 14h30	Coulanges(B)-Tanlay
Le 10 décembre, 14h30	Tanlay-Asquins Montillot

Nous espérons comme toujours pouvoir compter sur votre soutien indéfectible tout au long de la saison ! À très bientôt sous les allées pour soutenir nos rouges et blancs.

Pierre Tridon



L'ÉTÉ AU CHÂTEAU

Beaucoup d'animations au château cet été et les événements continuent à la rentrée :

> Les ateliers : RDV à 10h à la boutique du château :

- « Les blasons au château de Tanlay » : samedi 21 octobre
- « L'enluminure » à Tanlay : samedi 4 novembre

> Le samedi 28 octobre, à l'occasion de la Nuit des Châteaux, deux visites aux chandelles à 19h et 20h.

> Lundi 30 et mardi 31 octobre, Halloween prendra possession du château. Deux visites guidées à 17h15 et 18h15 pour découvrir des légendes horribles.

Informations sur le site www.chateaudetanlay.fr

L'équipe du château de Tanlay

FRTO

« Nous avons eu chaud ! Coureurs et bénévoles étaient au rendez-vous pour cette belle journée. Merci à nos partenaires pour leur soutien »

Retour sur cette incroyable journée du 10 septembre :

- 6h30 : les premiers bénévoles se présentent à leurs postes tandis que les coureurs du 44 km arrivent déjà. Une joyeuse ambiance envahit peu à peu l'ensemble des communs du Château alors que la température extérieure semble plus que fraîche !
- Puis, les départs s'enchaînent sur la ligne et les bénévoles continuent de regagner leurs postes respectifs sous une chaleur qui devient rapidement écrasante.
- Les premiers traileurs arrivent dès 11h00 ! ravis des parcours 'mitonnés' par Bernard et Patrick.
- Sandrine et nos élus remettent les récompenses aux vainqueurs avec une mention spéciale à l'équipage de la joëlette de Léonie.
- Chaque coureur repart avec un sac proposé grâce aux sponsors et préparé la veille par les dames de la commune qui ont aussi préparé le buffet et régalié nos papilles !
- 18h00 : fin du démontage des équipements et retour au calme.

À vous les bénévoles, les coureurs et les sponsors, un immense merci pour avoir rendu possible cet événement dans notre commune.

À l'année prochaine, le FRTO sera là en 2024 et nous comptons sur vous.

Isabelle



QUELQUES NOUVELLES DE LA BALLE JAUNE.

Comme tous les ans, notre tournoi s'est déroulé au mois de juin, qui a vu la victoire chez les hommes de Noah Guillaume du club de Tonnerre et chez les dames de Simone Bounnhangthavon du club de Laignes. Nous allons débiter bientôt le championnat des plus de 35 ans et enchaîner avec le championnat d'hiver qui se terminera mi-décembre.

Ensuite les entraînements du club se feront tous les dimanches matin d'avril pour la reprise du championnat de printemps au mois de mai.

Le comité directeur du Foyer Rural Tanlay Tennis.

- Directeur de la publication : Éric Delprat
- Rédactrice en chef : Chantal Lemoine
- Comité de rédaction : Françoise Griffon, Isabelle Mignon, Eliane Polidore, Deborah Troissin, Caroline Yvois
- Service communication : Mairie de Tanlay - 89430 Tanlay
Tél. : 03 86 75 71 56
- Graphisme : David Mangin
- Mise en page : Florence Boukellal à Villeneuve-sur-Yonne
- Impression : EG Imprimeur à Maillot



Gazette d'informations municipales de Tanlay

Le petit tambour des trois villages

Commune de TANLAY